

COMMUNIQUÉ DE PRESSE  
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

***Mouvement média d'ici***  
**Rapport de la commission sur l'avenir des médias  
d'information: passons à l'action maintenant!**

**Montréal, 1<sup>er</sup> décembre 2020** – À la suite du dépôt du rapport de la Commission sur l'avenir des médias d'information à l'Assemblée nationale, l'Association des agences de communication créative (A2C) et le Conseil des directeurs média du Québec (CDMQ) saluent les recommandations pour appuyer l'écosystème média québécois. Toutefois, elles auraient souhaité qu'elle aille plus loin avec des mesures précises.

Rappelons que le rapport recommande, entre autres, l'adoption d'un objectif minimum pour les investissements publicitaires du gouvernement du Québec dans les médias locaux et d'une limite dans les GAFAs, ainsi que d'évaluer la possibilité de revoir les retombées fiscales des dépenses publicitaires encourues par des entreprises privées en fonction du type de placement. L'A2C et le CDMQ considèrent que ces initiatives sont un coup de pouce nécessaire et voudraient que la révision fiscale pour les investissements publicitaires privés soit revue rapidement pour inciter davantage les annonceurs à considérer les médias d'ici à leur plan média.

« Nous saluons la prise de conscience de la Commission dans le dossier de la crise des médias. Ceci est un pas dans la bonne direction. Nous aurions toutefois souhaité des actions concrètes qui vont au-delà des recommandations, car il est urgent d'agir. », a déclaré Dominique Villeneuve, présidente-directrice générale de l'A2C. « Il faut créer des mesures incitatives pour les entreprises qui achètent du média d'ici afin de stimuler les investissements et ainsi contribuer à l'objectif du *Mouvement média d'ici*, soit celui de doubler la part de budgets numériques allant aux médias locaux dans les trois prochaines années. Cette mesure injecterait plus de 200 millions de dollars annuellement aux médias », a-t-elle précisé.

« Nous lancerons sous peu un **Guide du média responsable** et un Indice média d'ici pour ajouter des outils aux professionnels en média et aux annonceurs pour encourager encore plus l'adhésion au Mouvement média d'ici. L'indice pourra être intégré à tous les plans média d'annonceurs pour les sensibiliser au pourcentage investi dans les médias locaux et les inciter à l'augmenter tout en assurant la performance de leur investissement. » a souligné Véronik L'Heureux, présidente du CDMQ et vice-présidente principale, directrice générale de Publicis Média. « La révision fiscale pour encourager les annonceurs privés à davantage investir dans les médias locaux serait un incitatif positif et supplémentaire pour atteindre les objectifs visés. », ajoute-elle.

Dans le cadre du *Mouvement média d'ici*, l'A2C et le CDMQ ont lancé le **Manifeste pour des pratiques médias responsables**. De plus, un **Guide du média responsable** sera publié sous peu pour appuyer tous les professionnels en média et un indice média d'ici (mesure d'évaluation) sera également créé pour suivre la progression des investissements en numérique dans les médias locaux et pour s'assurer que l'objectif du Mouvement est atteint.

Pour prendre connaissance du Manifeste et afficher votre soutien, consultez la page Web du [Mouvement média d'ici](#).

COMMUNIQUÉ DE PRESSE  
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

**À propos de l'A2C**

L'A2C est la voix de plus de 70 agences québécoises de toutes tailles, spécialités et configurations dédiées à la communication créative. Ses membres génèrent plus de 80 % du chiffre d'affaires de l'industrie au Québec et contribuent au succès des entreprises d'ici et d'ailleurs. Notre mission s'exprime à travers différentes initiatives visant à guider ces entreprises qui font face à des enjeux économiques, technologiques et sociaux – et, au final, assurer la vitalité et l'excellence de toute une industrie. Pour plus d'information, visitez le [www.a2c.quebec](http://www.a2c.quebec).

– 30 –

**Renseignements :**

Emilie Chacon  
Conseillère, communication marketing  
Association des agences de communication créative (A2C)  
Cellulaire : 514 475-6371 – [e.chacon@a2c.quebec](mailto:e.chacon@a2c.quebec)